

FORMALITES D'INSCRIPTION

Le (la) candidat(e) doit remettre à la Direction de l'École dans laquelle il (elle) sollicite son admission :

Lors de l'inscription :

- le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé (contresigné par un répondant majeur) ;
- photocopie de la carte d'identité, passeport, titre de séjour
- les photocopies de diplôme(s) ou certificats de scolarité ;
- quatre photographies d'identité récentes et de bonne qualité ;
- le droit d'inscription et le prix total de la scolarité ou l'acompte à valoir sur le prix de la scolarité et des cours complémentaires, à l'ordre de "ECOLE INTERNATIONALE TUNON" Le jour de la rentrée administrative :
- tout paiement éventuellement dû à la rentrée, à l'ordre de « ECOLE INTERNATIONALE TUNON »

GARANTIES ET CONDITIONS

Le prix total de la scolarité souscrit en page 1 constitue un forfait valable pour le cycle scolaire hors voyage d'études, payable comptant ou selon les modalités décrites en page 1. Ce forfait est acquis intégralement à l'Ecole Internationale TUNON dès la signature du présent bulletin d'inscription, sauf dans les cas limitativement énumérés ci-après, mon inscription me permettant de bénéficier d'une place réservée dès ce jour ainsi que des garanties suivantes :

1. Je serai immatriculé(e) au rôle des élèves. Je bénéficierai alors de ce fait de la réservation irrévocable, sauf dans l'hypothèse visée à l'article 3, d'une place dans l'Ecole de mon choix, pour la période d'une, deux ou trois année(s) scolaire(s) traditionnelle(s), selon le choix mentionné en page 1.
2. Je recevrai ma carte d'élève et les certificats de scolarité susceptibles de me permettre d'obtenir des réductions sur les transports.
3. Je bénéficierai d'un enseignement complet organisé par l'Ecole dans laquelle je me suis inscrit(e), comportant les activités suivantes : cours, stages, révisions et examens, que l'Ecole s'engage à organiser à mon intention durant toute la scolarité, dans les formes, dates et lieux prévus par elle. Si le nombre d'élèves inscrits 15 jours avant la rentrée en cours est inférieur à 15, l'Ecole peut proposer un remplacement équivalent à la section concernée. En cas d'annulation, les sommes éventuellement payées me seront remboursées. Dans le cas où l'Ecole ne serait plus en mesure de fournir sa prestation en cours d'année scolaire, l'annulation de l'inscription sera prononcée et les sommes correspondantes aux prestations non servies me seront remboursées, augmentées éventuellement d'une pénalité égale à 10 % , si cette annulation intervient au cours des 1er ou 2ème trimestre.
4. Je pourrai retarder mon entrée dans l'Ecole ou suspendre mes études, pour quelque raison que ce soit, sans toutefois modifier les montants et les dates de paiement des frais d'inscription, ni pouvoir obtenir leur remboursement, même partiel, puisque je reconnais que les frais d'inscription sont payables d'avance ; en contrepartie, j'aurai la possibilité de commencer ou de reprendre mes études dans un délai maximum d'un an, sans supplément du prix souscrit, à condition d'en aviser l'Ecole concernée, par lettre recommandée avec accusé de réception au moins un mois avant la date de reprise, celle-ci étant alors tenue de me réserver une place pour cette date.
5. Je disposerai d'un délai de 10 (dix) jours francs à compter de la date de signature du présent contrat, pour signifier par lettre recommandée, ma volonté d'annuler mon inscription à la formation. Tout cycle de formation commencé est dû. Il est toutefois précisé que seule l'interruption due à un événement irrésistible et imprévisible lors de la conclusion du contrat, prouvé matériellement et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, pourra donner lieu à une résiliation, étant précisé que dans ce cas, seules les sommes correspondant à des prestations d'ores et déjà exécutées resteront dues à l'Etablissement.
6. Je n'aurai à payer aucune augmentation du tarif total de ma scolarité pendant le cycle scolaire, car ce prix est forfaitaire et payable d'avance, hors options additionnelles souscrites en cours de scolarité. L'Ecole Internationale TUNON s'engageant à tenir à ma disposition toute son organisation, ses locaux et ses professeurs pendant tout le cycle scolaire.

7. Je serai bénéficiaire d'assurances souscrites par l'Ecole Internationale TUNON. Leur nature et les clauses de garanties sont détaillées dans les polices dont je reconnais avoir eu expressément connaissance préalablement à mon inscription. Leurs caractéristiques principales sont les suivantes : couverture du risque « accident » pouvant se produire au sein de l'Ecole, sur le trajet, pendant les stages, même internationaux et les visites extérieures effectuées dans le cadre du programme des cours.
8. Je pourrai éventuellement bénéficier de facilités de paiement. Je reconnais que le paiement de mes frais de scolarité sera effectué d'avance, selon les modalités convenues en page 1. Je reconnais que tout retard de paiement d'une échéance entraînera l'application d'une pénalité fixée à 8% du montant de l'échéance impayée. Tout retard de paiement sera passible de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 50 CHF.
9. Je pourrai obtenir mon transfert dans une autre Ecole, après accord préalable de l'Ecole Internationale TUNON. Le transfert ne modifie pas le montant de la scolarité fixé pour la période d'une, deux ou trois année(s) scolaire(s), selon le choix mentionné en page 1, à l'exception du transfert pour les écoles de Paris et Genève. Dans le cas d'un transfert accepté pour l'école de Paris ou Genève, le prix de la scolarité fera l'objet d'une régularisation selon le tarif en vigueur dans les dites écoles au moment du transfert.
10. J'effectuerai tous les stages jugés nécessaires par l'Ecole, dans des pays autres que celui où je suis les cours, et je porterai pendant ces stages, de même que pendant les conférences et dans certaines occasions, conformément aux instructions que je recevrai, l'uniforme de l'Ecole dont l'acquisition sera à ma charge.

Je bénéficierai de tous ces avantages pour autant que je respecte les conditions du présent bulletin d'inscription ainsi que le règlement de l'Ecole et le règlement de stages dont je déclare avoir pris connaissance préalablement.

Je déclare avoir reçu copie de mon bulletin d'inscription qui établit les relations contractuelles entre l'Ecole Internationale TUNON et moi-même. Je prends note que l'Ecole est une Ecole d'enseignement Technique Privé dont les programmes des cours sont établis pour une période allant du mois d'octobre au mois de juin de l'année suivante.